

HAHA

TOUT IRA BIEN

Dossier pédagogique



ELENA TENACE
PEGGY MARTIN



AVEC LA COLLABORATION DE ZARA CHIAROLINI ET DAVID PLISNIER, DU CRIH



Sommaire



Introduction	3
Émergence	5
Repères théoriques	7
Qu'est-ce que le harcèlement scolaire?	7
Quelles formes le harcèlement scolaire peut-il prendre?	8
Comment fonctionne le cyberharcèlement?	9
Quelles conséquences le harcèlement scolaire peut-il avoir?	10
Existe-t-il un profil type de la personne cible de harcèlement scolaire?	10
Existe-t-il un profil type de l'auteur de harcèlement?	11
Quelle est l'importance du rôle des témoins dans le harcèlement?	11
Comment reconnaître une cible de harcèlement?	11
Comment réagir si vous suspectez des faits de harcèlement?	13
Que dit la loi belge?	15
Quelles sont les démarches juridiques à effectuer pour dénoncer des faits de harcèlement?	16
Conclusions	17
Bibliographie/Sites et liens Internet	19
Contacts et numéros utiles	20





Une vieille légende raconte qu'un jour, il y eut un incendie dans la forêt. Tous les animaux, effrayés, prirent la fuite. Seul le colibri, plus téméraire, s'affairait pour apporter quelques gouttes d'eau et les déverser sur les flammes. Le toucan lui demanda : « Colibri, n'es-tu pas fou ? Tu n'arriveras jamais à éteindre le feu avec ton minuscule bec ! » « Je sais, répondit le colibri, mais je fais ma part ». Alors le toucan suivit l'exemple du colibri, et, bientôt, d'autres animaux les suivirent.

Et si, à la manière du colibri, chacun décidait de faire sa part ?

Introduction

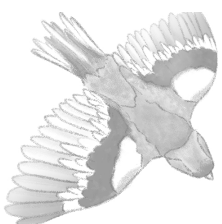
Devenir parent est un voyage magnifique qui s'accompagne parfois de moments d'inquiétude. Si les craintes vis-à-vis de nos têtes blondes peuvent être de natures diverses, l'une des constantes universelles touche à la sphère sociale dans laquelle ils évoluent. En effet, l'enfant, puis l'adolescent, en tant qu'être social, est étroitement lié à son environnement scolaire, parfois à un âge où la construction de l'identité n'est pas évidente. Dès lors, il est normal que cette « quête » de socialisation revête une importance capitale, amenant parfois son lot d'angoisses, pour le jeune comme pour ses parents, de surcroît lorsque la communication entre les deux est difficile, voire rompue.

Si l'on se penche sur les chiffres relatifs au harcèlement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, on constate deux choses :

- Il n'est pas aisé d'obtenir des chiffres récents, car peu d'études sont menées en la matière ;
- Les chiffres ne sont pas unanimes, il est donc difficile de se forger une idée précise sur le sujet. Ainsi, d'après une étude menée par l'UCL en 2014 (« Prévalence du harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles : Rapport d'enquête »), il semblerait qu'un élève sur trois se sente la cible de harcèlement scolaire. Si l'on se fie à une enquête de 2015 menée en Fédération Wallonie-Bruxelles (source : Sudinfo — octobre 2015) nos chérubins auraient 5 % de risques d'être harcelés dans le cadre scolaire. Par ailleurs, d'après l'enquête PISA menée en 2018 en Fédération Wallonie-Bruxelles, 17 % des élèves déclarent avoir été les cibles de comportements de harcèlement au moins quelques fois par mois. Difficile donc de se référer à des chiffres pour mesurer l'ampleur du phénomène.
- De manière générale, il est fréquent d'entendre qu'un jeune sur trois est confronté au harcèlement scolaire au cours de sa scolarité, en tant que cible, témoin ou auteur."

Je suis maman d'une adolescente et même si tout semble aller parfaitement bien pour elle, j'avais envie de comprendre ce phénomène qui occupe de plus en plus de place dans l'actualité et qui pousse certains jeunes aux actes les plus tragiques et désespérés.

Des questions revenaient sans cesse : Est-ce une fatalité ? Une nouvelle « mode » ? Peut-on prévenir et informer les jeunes ? Que faire pour aider les cibles ? Comment enrayer le mécanisme ?





Le sujet n'est pas simple. Le harcèlement est un animal tentaculaire complexe et, si les médias relaient régulièrement le nombre croissant de cas de harcèlement scolaire, allant parfois jusqu'au suicide, il n'est pas facile de trouver d'études récentes, de statistiques fiables, car la loi du silence règne bel et bien dans le domaine.

Pour mieux comprendre ce phénomène, j'ai commencé par lire de nombreux ouvrages, écouté des conférences, fait des liens, rencontré des professionnels de terrain dans les centres d'aide à la jeunesse notamment, mais aussi dans les écoles : des éducateurs, des enseignants, des directeurs, des élèves.

Lorsqu'on s'y intéresse de plus près, on se rend très vite compte que le sujet est tabou, du point de vue des cibles essentiellement. Se sentir harcelé, c'est aussi avoir très peur, culpabiliser et avoir honte. Pour sortir du silence, il faut un courage énorme, mais aussi avoir la chance d'être entouré d'un adulte bienveillant et disponible, apte à offrir une réaction appropriée. Ça semble évident, mais c'est pourtant loin d'être toujours le cas.

C'est pour améliorer le bien-être et l'épanouissement personnel, dans le cadre familial et scolaire, que j'ai donc décidé de créer l'ASBL *Colibris en Harmonie*. Son premier projet, *Stop au harcèlement*, est un programme de sensibilisation dans les écoles. Les objectifs en sont multiples : démystifier le harcèlement, rencontrer les jeunes pour comprendre leur point de vue, leur réalité, leur donner les clés pour réagir face à ce phénomène, qu'ils soient victimes ou témoins, mais également trouver des pistes pour en limiter la propagation. Enfin, leur offrir une main tendue s'ils en ressentent le besoin.

Grâce à ma formation d'animatrice en discussion à visée philosophique, j'ai animé des cercles de parole sur le thème du harcèlement en primaire et en secondaire, allant ainsi à la rencontre de plus d'un millier d'élèves âgés de 11 à 18 ans.

En accueillant leurs confidences, leurs vécus, leurs souffrances, mais aussi leurs solutions, j'ai pris conscience qu'il était important de continuer à sensibiliser et à agir pour aider les jeunes en détresse.

J'ai retrouvé dans ce roman l'émotion rencontrée au fil de mon expérience, si bien qu'il était naturel pour moi de participer à la rédaction de ce dossier. L'objectif étant d'apporter quelques clés aux adultes qui se posent des questions ou qui souhaitent aborder ce sujet avec les jeunes, ainsi qu'aux jeunes qui sont ou seront un jour confrontés au harcèlement, cette collaboration était une évidence.

Bien sûr, nous ne pensons pas détenir toute la vérité, mais seulement une partie de celle-ci : le harcèlement scolaire peut prendre de nombreux visages et se sentir harcelé est un sentiment très subjectif. Ainsi, s'il existe une définition plus ou moins consensuelle avec des critères précis, nous verrons que l'interprétation de chacun selon sa sensibilité est également très importante.

Peggy Martin, ASBL *Les colibris en harmonie*



Émergence



Ce dossier pédagogique a pour objectif d'offrir quelques pistes de discussion et de réflexion autour de la lourde question du harcèlement scolaire. Il permet en outre de traiter la question sous plusieurs angles : celui de la cible, de l'auteur de harcèlement, des témoins, des adultes.

Le harcèlement scolaire est un sujet très sensible. Nous conseillons donc vivement aux enseignants qui souhaiteraient aborder les questions ci-dessous avec leurs élèves de suivre préalablement une matinée d'information auprès d'un organisme compétent ou de s'entourer de professionnels. Une liste d'intervenants potentiels est reprise à la fin de ce dossier si personne, au sein de l'établissement scolaire, n'est formé à cette problématique.

Avant d'aborder plus en profondeur les notions liées au thème du harcèlement scolaire, il est important de donner la parole aux jeunes, afin de laisser émerger leurs propres représentations du sujet. En outre, en choisissant une base « neutre » (le roman), il peut être plus facile de nouer le dialogue. Voici donc quelques questions générales qui ont un double objectif : s'assurer de la bonne compréhension de l'histoire, mais aussi laisser jaillir des représentations, des ressentis, parfois des confidences. L'adulte peut choisir une partie des questions seulement, selon ce sur quoi il désire davantage mettre l'accent. Dans la partie suivante, quelques éléments théoriques permettront d'apporter un éclairage sur certaines notions abordées ci-après. Cependant, il est essentiel de garder à l'esprit que chaque situation est inédite. Le plus important, c'est d'offrir une oreille bienveillante au jeune qui se sent harcelé, et, au besoin, de l'orienter vers une autre personne-ressource.

1. Dans le chapitre I, l'héroïne revient à elle sous forme de « fantôme ». Que lui est-il arrivé et pourquoi en est-elle arrivée là ?
2. Que pensez-vous de la réaction de la mère d'Emma par rapport à ce que vit sa fille (notamment concernant les expressions qu'elle emploie, telles que « Tout ira bien », et autres formules pour la rassurer) ?
3. Page 9 : *Tout à coup, elle se dressa sous ses yeux. Une lionne prête à dévorer sa proie. Cette école lui paraissait hostile, pleine de dangers. Chaque élève incarnait une canine en puissance risquant à tout moment de la déchiquer.* Comment l'héroïne perçoit-elle son école et les autres élèves ? Quel sentiment décrit selon toi ce qu'elle ressent ?
4. Pages 10-11 : « *Non pas qu'elle ait eu à essuyer quelque remarque désobligeante. Pourtant, l'indifférence de ses nouveaux camarades de classe l'avait blessée autant que mille mots de haine. Personne n'avait prêté attention à elle.* » Dans cet extrait, on ressent le désarroi d'Emma face à l'indifférence de ses camarades de classe. Penses-tu que l'indifférence puisse blesser et quelle réaction pouvons-nous adopter face à ce phénomène lorsque nous en sommes témoins ?
5. Page 11 : En te basant sur l'extrait suivant, comment pourrions-nous qualifier la relation de communication qui lie Emma à sa mère ?
C'était tout ce qu'elle s'autorisait à dire. Un excès de mots aurait pu dévoiler une part de vérité, pire, une part d'émotion. Or, elle refusait de se mettre à nu, de montrer une fois encore sa vulnérabilité. Sa faiblesse l'avait jadis humiliée. Dorénavant, ses sentiments resteraient enchaînés.





6. Emma a érigé des barrières entre ses parents et elle. Selon vous, qu'a-t-il pu se passer pour qu'ils en arrivent à cette rupture et comment le vit-elle ?
7. Page 29 : *Elle mordillait distraitement son stylo, résignée, lorsqu'un projectile vint la heurter. Une boule de papier. Elle tourna la tête. D'où venait le tir ? Pas de doute. Le sourire maléfique affiché par Louise ne trompait pas, malgré son air de sainte nitouche désabusée. À côté de sa tortionnaire, sa complice, Shana, la dévisagea furtivement à son tour, elle aussi tout sourire. La victime défroissa la boule de papier et découvrit un mot écrit à la hâte : « Tu es nulle ». Emma ne comprenait pas l'accusation. « Nulle ». Que pensez-vous du comportement de Louise et Shana vis-à-vis d'Emma ?*
8. Page 30 : *Malgré toute sa perplexité, elle n'osa riposter. Elle refroissa la feuille et la cacha dans son sac, à l'abri des regards. (...) Emma feignit l'indifférence, mais, au fond, elle se sentait humiliée.*
Que pensez-vous de la réaction d'Emma à ce moment-là ?
9. Quelles sont les humiliations subies par Emma ? Peux-tu en lister quelques-unes ?
10. Quelles conséquences cette violence a-t-elle sur sa scolarité ?
11. Page 30 : Que pensez-vous de la réaction du professeur de chimie qui ne souhaite pas parler de l'histoire d'Emma et qui répond « *Une bonne fois pour toutes, je souhaiterais que ce sujet soit clos* » ? Quel est le problème à votre avis ?
12. Idem un peu plus loin (page 63), Emma affirme à sa psychologue que certains enseignants sont au courant de la situation et font semblant de rien. Qu'en pensez-vous ? Quelle aurait pu être l'alternative dans ce cas ?
13. Toujours dans la même discussion, Emma avoue qu'elle n'ose pas aller voir le centre PMS de peur que ses parents ne soient mis au courant. A-t-elle raison selon vous ? Pourquoi ?
14. Page 86 : « *Quand elle rouvrit les yeux, elle crut distinguer, au loin, s'éparpillant avec le reste du groupe, Fanny, au regard dépité. À ses côtés, un beau garçon, au visage sombre et ténébreux : Lucas, amusé, la filmait avec son portable. Puis, elle se referma sur elle-même et s'enfuit jusque chez elle, seule, n'osant pas même affronter le regard de sa seule amie. (...) La nuit était tombée dans son cœur. Elle était déjà morte, tuée par des milliers de morsures toxiques.* » Que ressent Emma à ton avis ? Quel.s évènement.s, selon toi, lui porte.nt le coup de grâce ?
15. Emma regrette de ne pas avoir dit trois mots à son père (et à sa mère) : lesquels ? Est-ce important/difficile d'oser dire ses sentiments ? Pourquoi ?
16. Page 97 : quelle promesse Emma et sa mère se font-elles ? Qu'est-ce qui donne à Emma l'envie de tenir cette promesse ?
17. Page 101 : dans la lettre d'Emma, on peut lire toute sa souffrance. Elle fait également le souhait que plus personne ne soit jamais la cible de harcèlement. Que pensez-vous de sa lettre, des mots qu'elle utilise et de son vœu ?



18. À votre avis, est-il possible que le harcèlement disparaisse un jour de la société ? Quelles sont, selon vous, les sources de ce fléau ? Quelles sont les solutions ?

19. Pages 103-104 : quels sentiments Lucas ressent-il vis-à-vis de la mort d'Emma ? Comment aurait-il dû réagir ?

20. Pages 105-106 : Dans l'épilogue, on peut lire que la mère d'Emma a créé une association d'aide aux cibles de harcèlement. Auriez-vous des idées concrètes pour aider celles-ci ? Que pourrait-on mettre en place en termes de prévention/actions dans les écoles ? À partir de quel âge ?

Repères théoriques

Pour guider les jeunes au fur et à mesure de la discussion, voici quelques éléments théoriques qui vous aideront à poser le cadre.

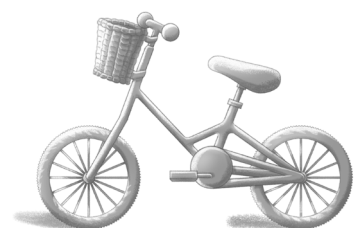
Qu'est-ce que le harcèlement scolaire ?

Le harcèlement scolaire se définit généralement par des comportements agressifs, intentionnels et répétés ayant pour but de blesser quelqu'un, de l'humilier ou de l'exclure.

La plupart des professionnels s'accordent à dire que les 3 critères suivants doivent se cumuler pour parler de harcèlement :

- Le rapport de force est inégal : les rapports de force entre auteur et cible sont disproportionnés, inégaux ; les faits se produisent contre une cible, souvent isolée, qui n'a pas la capacité de se défendre.
- Les actes sont intentionnels : l'auteur agit de façon à nuire à sa cible.
- Les actes sont répétés : les faits se multiplient dans la durée.

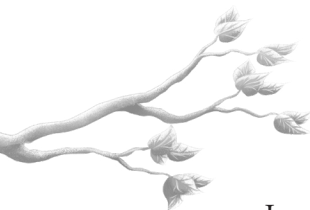
Toutefois, il est important de noter qu'une cible peut faire face à des comportements de plusieurs personnes isolées et se sentir harcelée par l'effet du nombre. Il convient donc de prêter attention à certaines situations qui semblent de prime abord isolées, mais qui au final font un « effet de masse ».



Dans une classe de première secondaire, une jeune fille beaucoup plus petite que la moyenne me racontait qu'elle était très souvent moquée en raison de sa petite taille. Elle recevait plusieurs fois par jour, par des personnes différentes qui n'avaient probablement pas l'intention de lui nuire, divers commentaires à ce sujet.

Si au début elle n'y prêtait pas trop attention, au fil du temps, elle a commencé à baisser la tête dans les couloirs pour ne pas croiser les regards des autres élèves amusés. Elle ne pouvait s'empêcher malgré tout d'entendre les commentaires et de se sentir mal à l'aise. Cette situation était donc vécue à travers ses yeux comme du harcèlement, même si les commentaires émanaient de personnes différentes.

Il est donc à souligner que, parfois, l'auteur n'a pas conscience de nuire à sa cible. Certains espèrent en tirer une certaine « gloire », renforcer leur popularité ou simplement s'amuser et amuser la galerie.



Quelles formes le harcèlement scolaire peut-il prendre ?

- La violence physique : elle génère un sentiment de terreur chez la cible et s'ajoute régulièrement au harcèlement moral (coups, bagarres, insultes, agressions physiques...).
- La violence morale : elle vise à rejeter la cible et à porter atteinte à ses besoins psychosociaux (mots blessants, insultes, menaces, exclusion...).
- La dégradation matérielle : son objectif n'est pas de s'approprier les biens de l'élève, mais de les lui prendre ou de les abîmer dans le seul but de l'humilier (détérioration des objets, vêtements déchirés, disparition du matériel de l'élève...).
- Le harcèlement alimentaire : il consiste à priver l'élève de sa nourriture. Il est moins connu même s'il est tout aussi humiliant (plateau renversé, eau renversée sur les aliments, aliments subtilisés ou jetés...).
- La violence sexuelle : elle se manifeste par des gestes et des mots à connotation sexuelle, mais aussi par le biais de publications humiliantes sur les téléphones mobiles et les réseaux sociaux dans le cadre du cyberharcèlement. En voici quelques exemples : mots choquants en lien avec la sexualité, main aux fesses, rumeurs sur la sexualité de l'individu, envoi de photos dénudées sur les réseaux sociaux, porn revenge, attouchements, voire viol.
- Le racket : il s'agit d'une extorsion d'argent ou de biens matériels par l'intimidation, la violence.





Comment fonctionne le cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement qui exploite l'espace numérique (réseaux sociaux, Internet, SMS), et dont l'objectif est de nuire à autrui.

Par le biais de la diffusion massive d'images, de vidéos ou de commentaires humiliants, le cyberharcèlement est une caisse de résonance pour les faits de harcèlement déjà présents. La rapidité avec laquelle ils se propagent amplifie le phénomène.

Dans l'espace virtuel, les personnes harcelées sont sous menace permanente, ce qui augmente leur sentiment de malêtre et la pression sociale qu'elles subissent. Les victimes se sentent agressées partout et en tout temps ; elles n'ont plus aucun répit ni aucun espace préservé.

Il est important de noter que, dans ce cadre, la notion de répétition n'est pas obligatoire ; en effet, un clic pour liker ou partager équivaut à accentuer et être complice du harcèlement.

Dans ce type de phénomène, le lien social virtuel peut cruellement manquer d'empathie car, par écrans interposés, il est plus difficile de mesurer sa part de responsabilité dans le mal fait à autrui.

Dans l'un des dossiers de cyberharcèlement que j'ai traités, des élèves m'ont expliqué ne pas avoir eu conscience qu'ils allaient trop loin. Ils pensaient «faire de l'humour», mais, étant déconnectés de la réaction de la personne visée, ils ne s'étaient pas rendu compte qu'ils avaient dépassé les bornes. Les cibles, ne sachant pas comment réagir, n'avaient pas exprimé leur malêtre et les moqueries avaient continué.

Néanmoins, dans certains cas, les élèves ont tout à fait conscience de harceler les autres, mais, derrière leur écran, ils se sentent plus forts et utilisent toute leur créativité pour leur nuire.

Un élève m'a rapporté son histoire : il était moqué, à cause de sa corpulence, par les élèves visiblement très inspirés de sa classe. Ils n'avaient de cesse de publier sur les réseaux sociaux des montages photo associant la photo de l'élève à celles de divers animaux. Chacun y ajoutait son commentaire personnel, le compteur de Like s'enflamait, laissant la cible dans une grande détresse émotionnelle et sans aucune possibilité de se défendre face à ce flot de réactions.

Quelles conséquences le harcèlement scolaire peut-il avoir ?

En général, une cible de harcèlement commence par ressentir un malêtre intérieur qui se transforme plus ou moins rapidement en anxiété selon la nature et la fréquence des faits. Elle peut également manifester des symptômes tels que des maux de tête, de ventre, troubles du sommeil ou de l'alimentation.



Peuvent ensuite se manifester des troubles du comportement de plus en plus importants, comme des changements fréquents d'humeur, des phobies, de la dépression, des troubles de la concentration (être sur ses gardes ou hypervigilant diminue la concentration sur les matières scolaires) ou des difficultés à entrer en lien avec les autres (une cible aura tendance à se replier sur elle-même pour éviter les problèmes).

S'ensuit alors parfois le décrochage scolaire, voire la déscolarisation complète. Dans les cas les plus graves, certaines victimes s'automutilent ou envisagent le suicide comme seule issue à leurs difficultés.

(*) Notez qu'il n'est pas facile de quantifier le nombre de suicides liés aux faits de harcèlement car les statistiques n'établissent pas de lien direct entre les deux. Par contre, on sait que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes après les accidents de la route.

Existe-t-il un profil type de la personne cible de harcèlement scolaire ?

Une personne cible de harcèlement est parfois plus solitaire, mais pas systématiquement. Il peut arriver qu'elle soit volontairement exclue du groupe par une ou plusieurs personnes. Avoir subi des faits de harcèlement antérieurement peut contribuer à fragiliser une personne, et donc à la rendre plus propice à devenir une cible pour le harceleur potentiel. Cependant, le harcèlement scolaire n'est pas une fatalité ; il est toujours possible de briser cette « chaîne ».

Les personnes plus enclines à être les cibles de harcèlement sont par exemple les nouveaux élèves qui arrivent dans une classe où tout le monde se connaît, les jeunes atypiques de par leur apparence, leur origine, leur culture, ou présentant toute autre différence notable par rapport au reste du groupe.

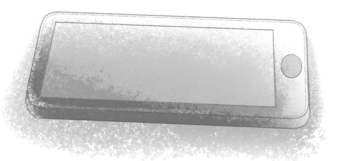
À mon sens, toute personne vulnérable à un instant T peut être la cible de harcèlement. Certaines personnes sont davantage sensibles, anxieuses ou impressionnables de nature ; avec moins de confiance en soi, il est plus difficile de se faire respecter, de mettre ses limites ou de savoir dire non.

Les épreuves de la vie peuvent aussi rendre plus vulnérable ; une personne forte peut alors devenir une cible potentielle pour une autre qui aurait perçu une faille.

Nous pourrions donc tous, à un moment de notre vie, devenir la cible de harcèlement.

Existe-t-il un profil type de l'auteur de harcèlement ?

Une personne endossant le rôle d'auteur de harcèlement peut présenter certaines caractéristiques telles que le manque d'empathie, le charisme, le maniement de l'humour. Néanmoins, c'est avant tout pour tirer profit de cette situation qu'elle harcèle les autres : être ou rester leader dans un groupe, avoir du pouvoir sur les autres, conserver sa popularité...



Généralement, elle s'en prend aux personnes les plus vulnérables ou isolées, qui deviennent alors un moyen pour elle d'amuser la galerie, de montrer sa prétendue supériorité.

Il peut aussi s'agir de jeunes qui, à un moment de leur vie, n'ont pas perçu la frontière entre une mauvaise blague et un comportement persécutant, ou qui n'ont pas conscience de faire du mal à l'autre.

Il s'agit parfois de personnes qui sont elles-mêmes en souffrance, et qui veulent masquer ou échapper à celle-ci en humiliant les autres ; l'auteur de harcèlement peut donc parfois endosser simultanément le rôle de bourreau et de cible.

Il n'y a donc pas vraiment de profil type : le harcèlement n'est pas un trait de caractère, mais bien un comportement adopté à un moment précis ; n'importe qui peut donc devenir auteur de harcèlement.

Quelle est l'importance du rôle des témoins dans le harcèlement ?

Le témoin peut être un individu isolé ou un groupe plus ou moins grand qui assiste en présentiel ou au travers d'un écran aux faits de harcèlement (dans le cas du cyberharcèlement).

Il peut être actif et soutenir ouvertement les auteurs de harcèlement, en participant aux faits, en se moquant des cibles ou en partageant les faits sur les réseaux sociaux.

S'il est passif et silencieux, c'est la plupart du temps par peur de subir à son tour d'éventuelles représailles de la part de l'auteur de harcèlement.

Le rôle des témoins est capital en situation de harcèlement : souvent, ne l'oublions pas, l'auteur de harcèlement opère dans le but de gagner en popularité. Il agit donc le plus souvent devant des témoins (pas devant des adultes bien entendu). La réaction de ces derniers peut donc encourager ou endiguer le processus de harcèlement, selon qu'elle soutient l'auteur de harcèlement (par des rires, des encouragements...) ou qu'elle le dénonce.

Il est donc primordial que le témoin brise le silence et soutienne la victime en évitant d'encourager l'auteur de harcèlement, en intervenant avec l'appui d'autres camarades ou en cherchant du secours auprès d'un adulte.

Comment identifier une cible de harcèlement scolaire ?

- Si vous êtes enseignant, certains comportements/situations peuvent vous aider à identifier une cible potentielle de harcèlement au sein d'un groupe.

En effet, l'élève harcelé adopte souvent des stratégies d'évitement et se reconnaît entre autres par une ou plusieurs caractéristiques récurrentes :

- Il arrive systématiquement en retard ou traîne en classe et pose toujours beaucoup de questions après le cours;
- Il se place le plus près possible du bureau de l'enseignant dans l'espoir d'être « protégé », ou s'isole dans la classe;
- Souvent, lorsqu'il est absent, personne ne sait pourquoi;
- Il est l'objet de moqueries ou de rires chaque fois qu'il prend la parole, quoi qu'il dise;
- Il peut afficher des changements soudains de comportement;
- Il « oublie » ou « perd » régulièrement son matériel, ou bien son matériel est souvent dégradé;
- Il se met à obtenir de mauvaises notes alors qu'il était d'ordinaire bon élève.
- Si vous êtes parent, certains comportements doivent également vous alerter :
 - votre enfant perd régulièrement ses affaires ou elles subissent des dégradations;
 - il ne veut pas aller en classe ni prendre les transports en commun pour s'y rendre, il revient souvent en retard;
 - il vous réclame de l'argent;
 - il décroche et ses notes dégringolent alors qu'il a toujours été bon élève;
 - il se renferme, a l'air soucieux et ne veut plus fréquenter ses copains, son comportement en famille change, il est plus « agressif » ou susceptible avec vous ou ses frères et sœurs;





- il dort mal, est agité, se concentre difficilement, il a des angoisses ou des troubles de l'alimentation, il s'éteint et n'a plus goût à rien ;
- il a mal au ventre ou à la tête, surtout le dimanche soir ou après les vacances.

Cependant, ces signes ne sont ni exhaustifs ni systématiques.

Comment réagir si vous suspectez des faits de harcèlement ?



Une cible de harcèlement en parle très rarement spontanément. Cela peut être lié à diverses raisons :

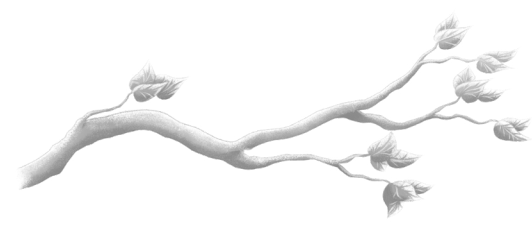
- elle a peur de la réaction des adultes ;
 - elle pense que si elle ne fait rien ses problèmes vont passer ;
 - elle ne veut pas faire d'histoires ni causer de tracas ou de peine à ses parents ;
 - elle a peur des représailles et pense que les choses vont s'aggraver si elle en parle ;
 - elle a honte et pense qu'elle est responsable ;
 - elle se sent coupable de ne pas savoir faire face ;
 - elle a peur de ne pas être prise au sérieux, d'autant plus que prouver des faits de harcèlement n'est pas chose aisée ;
 - elle pense qu'elle va pouvoir gérer le problème toute seule, à sa manière.
- De ce fait, si une personne vient se confier à propos de faits dont elle est potentiellement victime ou témoin, il est **INDISPENSABLE** de la prendre au sérieux et de l'écouter avec attention. Si l'endroit ne s'y prête pas, il est plus judicieux de proposer une entrevue au calme.
 - Par ailleurs, il est essentiel de la rassurer et d'adopter une attitude bienveillante, car il faut beaucoup de courage pour se confier.





- De même, mieux vaut éviter de poser des questions pouvant paraître trop brusques ou trop directes du type « Qui t'a fait ça ? Qu'est-ce qu'il ou elle t'a fait ? Comment ça s'est passé ? Combien de fois ?... », et préférer des formulations plus douces et davantage propices au dialogue et à la confiance, du type :
 - « Tu as bien fait de venir m'en parler, tu n'es pas le seul à qui ça arrive, nous allons trouver des solutions ensemble. » ;
 - « Selon toi, depuis quand est-ce que ça dure ? » ou « Peux-tu me dire quand tu penses que cela a commencé ? » ;
 - « À ton avis, pourquoi te fait-il subir ces choses-là ? » ;
 - « Qu'as-tu déjà essayé de faire pour arrêter ça ? » ;
 - « Comment te sens-tu en ce moment ? » ;
 - « En as-tu déjà parlé à une autre personne ? », etc.
- De façon générale, il est préférable de parler de harcèlement sans en prononcer le nom, en choisissant délibérément le terme « embêter », moins agressif pour la victime.
- Si vous vous en sentez capable, vous pouvez bien entendu conseiller. Toutefois, si vous estimez manquer de recul ou d'expérience, ou que vous ne vous sentez pas capable de gérer les faits, trouvez une personne de confiance ou de référence à qui passer le relai. Vous trouverez ci-dessous une liste de contacts susceptibles de prendre en charge la victime.
- Si vous êtes parent, contactez en priorité le chef d'établissement et l'équipe éducative pour leur exposer les faits le plus rapidement possible.
- Demandez de l'aide ou du soutien si vous vous sentez submergé par les émotions ; il n'est jamais facile d'être confronté à la souffrance de son enfant.
- Ne tentez pas de régler le problème vous-même en allant trouver l'auteur ou les parents de celui-ci, surtout si votre enfant est en secondaire : cette attitude a tendance à renforcer l'impression que la victime est vulnérable, et qu'elle est une « balance » incapable de se défendre seule, et peut donc avoir des conséquences à l'inverse de celles espérées.
- Évitez de minimiser le ressenti de votre enfant ou les faits, ne lui conseillez pas de faire comme s'il s'en fichait ou n'entendait pas. De même, expliquez-lui que la vengeance par la violence n'est pas une solution. Nier la souffrance de l'enfant ou lui suggérer de se défendre par la violence est susceptible d'aggraver la situation.





Que dit la loi belge ?

Au niveau des mesures, si le jeune est mineur, que dit la loi ?

- Au niveau pénal : l'auteur risque un passage devant le tribunal de la jeunesse. Il risque le placement en IPPJ et/ou des mesures de prestations éducatives (heures de travaux d'intérêt général).
- Au niveau civil : les parents du mineur peuvent être condamnés à payer des dommages et intérêts à la victime.

Pour les diffusions non consenties à caractère sexuel, voici la loi :

Art. 417/9. La diffusion non consentie de contenus à caractère sexuel

La diffusion non consentie de contenus à caractère sexuel consiste à montrer, rendre accessible ou diffuser du contenu visuel ou audio d'une personne dénudée ou d'une personne qui se livre à une activité sexuelle explicite sans son accord ou à son insu, même si cette personne a consenti à leur réalisation.

Cette infraction est punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et/ou d'une amende de deux cents à dix mille euros.

La diffusion non consentie de contenus à caractère sexuel existe dès qu'il y a commencement d'exécution.

Remarque :

La partie judiciaire de ce dossier pédagogique est à prendre à titre informatif. Dans la réalité, tout prend un temps considérable et il arrive fréquemment que le dossier soit classé sans suite.

Quelles sont les démarches juridiques à effectuer pour dénoncer des faits de harcèlement ?

Pour dénoncer des faits de harcèlement, les parents doivent aller déposer une plainte auprès de leur police de proximité. Le dossier sera pris en charge par le service jeunesse qui entendra la cible dans un premier temps, et tous les suspects dans un second. Pour que la plainte soit pertinente et ait des chances d'aboutir rapidement, il est indispensable pour la cible d'apporter des preuves du harcèlement, c'est-à-dire des copies de SMS, de messages/mails, des captures d'écran...

Les auditions débutent après que la victime a identifié le ou les suspect(s). Chaque mineur auditionné doit obligatoirement se présenter au service de police accompagné par un avocat. Une enquête est menée auprès de son entourage, du milieu scolaire et des cercles d'amis.

Dans certains cas, des analyses informatiques seront effectuées par les enquêteurs.

Lors de la phase d'information, le dossier sera transmis au Procureur du Roi qui estimera si les faits doivent être jugés ou non par le Tribunal des Familles et de la Jeunesse.

Dans l'affirmative, un juge de la jeunesse statuera sur les faits et sanctionnera aux vues de la gravité.





Conclusions

Si je vais à la rencontre des jeunes pour parler avec eux de harcèlement, c'est parce que je suis convaincue qu'ils détiennent une partie de la solution : en les aidant à comprendre les mécanismes du triangle de Karpman et en les accompagnant sur la voie de l'empathie et de la bienveillance, je suis persuadée que la violence scolaire peut être diminuée.

À leur contact, je remarque que la plupart des jeunes sont naturellement aimables et concernés par le bien-être de leurs pairs ; ils sont généralement tous d'accord pour affirmer que le harcèlement peut faire très mal à celui ou celle qui le subit. Nombreux sont ceux qui ont déjà rencontré la violence scolaire (dès le plus jeune âge parfois). Si certains y voient une fatalité, d'autres sont très créatifs et souhaitent être acteurs de leur vie scolaire et sociale, en aidant par exemple les plus vulnérables.

Je pense aux élèves du Collège Saint Augustin à Gerpinnes, accompagnés de la formidable Madame Duma. Ils ont créé « les confidents », un groupe d'élèves qui œuvre au quotidien pour améliorer le bien-être dans leur école. Ils sont volontaires, empathiques, attentifs aux autres, incarnant un soutien pour les plus vulnérables et les nouveaux élèves, intervenant pour résoudre des conflits ou représentant une oreille attentive pour ceux qui en ont besoin.

Le harcèlement concerne tout le monde, il suffit d'aborder le sujet pour se rendre compte que nombreux sont ceux qui ont souffert et souffrent encore de cette violence. Témoins, cibles et parfois même auteurs en souffrent encore parfois des années plus tard !

Tout le monde peut à la manière du colibri faire sa part à son niveau pour ne plus jouer dans ces jeux de pouvoir :

- les parents, qui entretiennent régulièrement et avec amour la relation avec leur enfant, car on se confie plus facilement si on est en confiance et qu'on se sent aimé ;
- les enseignants attentifs, qui stimulent l'entraide et non la compétitivité dans les classes ;
- les directions, qui ont à cœur le bien-être des élèves et qui les encouragent à être acteurs de leur vie scolaire ;
- les élèves, qui manifestent des intentions bienveillantes envers leurs camarades, en endossant le rôle de « parrain » ou de « mentor » d'un élève plus jeune par exemple.



Ces dernières années, le phénomène semble prendre de l'ampleur, notamment en raison de l'augmentation de l'utilisation des réseaux sociaux. En parallèle, les initiatives pour faire face à ce fléau se multiplient. Les écoles, notamment, semblent s'impliquer davantage dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Les animations et projets autour du thème fleurissent un peu partout et nous montrent qu'il y a une réelle prise de conscience et que la lutte contre le harcèlement scolaire est un combat de tous les jours. Toute personne en contact avec des enfants et des adolescents peut être une ressource pour un jeune en difficulté. Que vous soyez un grand frère, une cousine, une tante, un parrain, une amie, un éducateur ou tout simplement s'il vous semble qu'une personne ne va pas bien, ne détournez pas le regard.

Un sourire, une écoute, un soutien peuvent paraître peu de chose, mais sont parfois beaucoup pour celui qui souffre en silence. Cela peut même sauver une vie.

Peggy Martin, ASBL *Les Colibris en Harmonie*

Le 30 janvier 2020, le suicide de la jeune Maëlle secouait la Belgique. Victime de harcèlement scolaire, la jeune fille de 14 ans avait choisi la mort en guise d'exutoire.

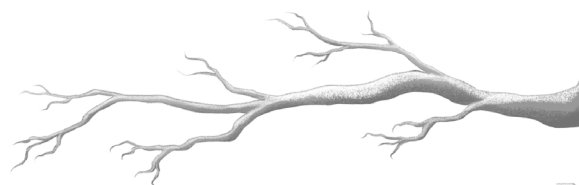
En tant que maman, ce drame ne pouvait me laisser indifférente. Soudain, ce n'était plus seulement Maëlle qui surgissait dans mes cauchemars, mais chacun de mes trois enfants, cibles des rires moqueurs, des brimades, de la malveillance de leurs pairs. Durant des semaines, j'ai pensé à eux, à cette adolescente sacrifiée sur l'autel de la violence, mais aussi à tous les autres, terrés quelque part, en souffrance.

Si une maman se sent parfois impuissante face à de telles injustices, l'autrice en moi a fait ce qu'elle connaissait : écrire. Pour cristalliser ses peurs, pour faire naître l'espoir.

C'est au fil des pages que je me suis aperçue que, moi aussi, je m'étais autrefois rendue coupable de harcèlement. Pas directement, non. Mais par mon silence. Je revois clairement ces scènes, en camp de vacances, dans lesquelles une adolescente à peine plus âgée que moi en maltraitait une autre « pour rire ». La cible, plus jeune, plus délicate, plus « fragile », devait se peigner les cheveux pour divertir son bourreau. Un geste anodin, à priori. Pourtant, je revois ses yeux baissés, j'entends son silence hurler de honte, de colère, de détresse.

Aujourd'hui, je repense souvent à cette jeune fille, imaginant une autre issue, dans laquelle je me serais interposée, lui rendant justice et son sourire. Mais il est trop tard. Je ne me souviens plus de son prénom, et sans doute ne la croiserai-je jamais plus. Pourtant, chaque trait de son visage triste est ancré en moi. Je devrai vivre avec cette culpabilité, et elle, avec ce souvenir.

Nous sommes tous un jour confrontés à une « jeune fille au peigne », dans un contexte parfois « pour rire ». Sans le vouloir, par notre mutisme, nous cautionnons cette violence, l'incitons à se reproduire. L'adage *Qui ne dit mot consent* prend ici tout son sens.



J'essaie d'inculquer à mes enfants la bienveillance et l'altruisme. Certes, il n'est pas évident de s'interposer face à une personne qu'on pense être « plus forte » que soi. Toutefois, chacun peut, à son échelle, aider une victime de harcèlement : en brisant le silence, en tendant une main, en parlant à un adulte.

Dans ce second roman, je souhaitais transmettre un message : nous sommes tous ces « héros » en puissance, capables d'empathie et de courage. Il suffit parfois d'un « stop » pour en appeler d'autres. Le héros n'est alors plus, aux yeux du groupe, celui qui harcèle, mais bien celui qui ose lui tenir tête.

Elena Tenace

Bibliographie/Sites et liens Internet



Nora Fraisse, *STOP au harcèlement*, calmann-lévy, 2015

Emmanuelle Piquet, *En finir avec le harcèlement scolaire : conseils et solutions pour apprendre à se faire respecter*, Éditions Tallandier, 2017

Emmanuelle Piquet, *Te laisse pas faire : Aider son enfant face au harcèlement à l'école*, Payot, 2014

Emmanuelle Piquet, *Je me défends du harcèlement*, Albin Michel Jeunesse, 2016

Emmanuelle Piquet, *Mon ado ma bataille*, Payot, 2017

Emmanuelle Piquet, *Le harcèlement scolaire en 100 questions*, Éditions Tallandier, 2017

Emmanuelle Piquet, *Faites votre 180°*, Payot, 2015

Dossier pédagogique « sensibilisation et prévention au harcèlement et au cyberharcèlement en milieu scolaire » — rédigé par L. URBAIN & N. VANDAMME en 2017-2018.

Hélène Romano, *Harcèlement scolaire : agir pour ne plus subir*, conférence YouTube.

Centre de consultation et formation à la thérapie brève et stratégique de l'école Palo Alto
<https://a180degres.com/contact/> (France)

<https://www.youtube.com/watch?v=HJ-nidBOHbA&feature=youtu.be> : Sortir des clichés sur les cours d'écoles : Emmanuelle Piquet

<https://www.youtube.com/watch?v=iMGLy-juSxw&feature=youtu.be> : Mieux armer les enfants contre le harcèlement scolaire : Emmanuelle Piquet

www.jedecide.be : site Internet pour la lutte pour la protection de la vie privée (Belgique)

<https://childfocus.be/fr/prevention/clicksafe-tout-sur-la-securite-en-ligne> : site Internet pour la prévention concernant la sécurité en ligne





<https://www.webetic.be/harcelement/> : site belge Internet sur le cyberharcèlement

<http://www.enseignement.be/index.php?page=0&navi=3613> : site de la Fédération Wallonie-Bruxelles — le harcèlement à l'école

<https://www.cnil.fr/fr> = Commission nationale de l'informatique et des libertés (France)

<http://eduscol.education.fr/cid55921/le-harcelement-scolaire.html> : ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (France)

<http://www.harcelement-entre-eleves.com> : Association pour la prévention des phénomènes de harcèlement entre élèves

France médiation (réseau d'acteurs de la médiation sociale) : <http://www.francemediation.fr>

OIVE (Observatoire international de la violence à l'école) : <http://www.ijvs.org>

L'association e-enfance lutte contre les cyber-violences <https://www.e-enfance.org/>

Le site de l'éducation nationale (France) : <https://nonauharcelement.education.gouv.fr/ressources/>

<https://www.netecoute.fr/> : contact par chat, messenger, e-mail ou téléphone (France)

« Génération numérique » : sensibilisation, information et éducation aux médias (France).

<https://asso-generationnumerique.fr/>

Harcèlement scolaire — Violences scolaires – provocation au suicide : procédures : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31985> : (Service public — France)

Association Marion Fraisse La main tendue : <https://www.facebook.com/pages/association-marion-la-main-tendue/497244357082981> (page Facebook — France)

<http://www.violencescolaire.fr> : violences et harcèlement à l'école

Association SOS Benjamin : <https://www.carcassonne.org/association/sos-benjamin-cccd>

<https://www.internet-signalement.gouv.fr> : cette plateforme permet à tout internaute de signaler un contenu qui lui paraît illicite

Maison de Solenn : <http://www.mda.aphp.fr>

Centres médico-psycho-pédagogiques : <http://www.fdcmpp.fr>

conférences et publications de Bruno Humbeek, psychopédagogue

Site du RPH (Réseau Prévention Harcèlement) : www.le-rph.be



Contacts et numéros utiles

Si vous vivez ou constatez une situation de harcèlement scolaire, il est important de ne pas rester seul. Différentes structures peuvent vous aider :





Belgique :

Le Numéro 103 (écoute enfants) propose une écoute anonyme et gratuite 7 jours/7, de 10 h à minuit

Centre de prévention du suicide : numéro gratuit 24 h/24 : 0800 32 123

Infor jeunes – Service H – Bruxelles : <https://ijbxl.be/service-de-lutte-contre-le-harcèlement-scolaire/>

Centre Résis – Belgique : <https://www.centreresis.org/>

ASBL «Les mots de Tom», dont l'objectif est de sensibiliser, écouter, apporter des pistes de réflexion et servir de plateforme d'échanges entre tous : 0479859320 - 0490/218839
info@lesmotsdetom.be, www.lesmotsdetom.be.

Le centre de référence et d'intervention harcèlement (CRIH) : nouveau centre qui rayonne, dans un premier temps, sur plus de trente communes du Hainaut. L'objectif de ce centre est de proposer un lieu centralisé au sein duquel une équipe pluridisciplinaire spécialisée offrira aide et accompagnement à toute personne confrontée à une situation de harcèlement des jeunes. Leur service est gratuit, tant pour les écoles que pour le public et il travaille selon des axes de prise en charge, de soutien et d'accompagnement et, bien sûr, de prévention.

Le numéro vert « Ecoute Ecole » : 0800/95 580, mis en place par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire pour informer les adultes qui sont témoins ou victimes de violence scolaire. Ce numéro d'appel est gratuit depuis la Belgique et accessible du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Au sein des écoles, les centres PMS peuvent vous apporter un soutien

Vous pouvez vous adresser à l'ASBL *Les colibris en harmonie*, dont le projet « Stop au harcèlement » a pour but de sensibiliser jeunes et adultes à la problématique du harcèlement scolaire, et de soutenir les victimes de harcèlement scolaire. Informations sur <https://colibrisenharmonie.be/> ou info@colibrisenharmonie.be

Le RPH (Réseau Prévention Harcèlement) propose aussi quelques pistes et conseils sur son site www.le-rph.be

France :

Numéro vert «Non au harcèlement» : 3020 — Service ouvert tout au long de l'année du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 18 h, sauf les jours fériés

Numéro vert «Net écoute» sur le cyber-harcèlement : 0800 200 000, gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h (par chat, e-mail, messenger ou pour être rappelé)

116006 : numéro gratuit d'aide aux victimes, sept jours/7, de 9 h à 19 h

Le numéro gratuit 119 : service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger, 24 h/24, sept jours/7

Numéro 3018 – Association E. Enfance (numéro national pour les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques)

